

RÉSEAU DES LIMICOLES CÔTIERS 2020-2021

1 - Introduction

Le GONm a intégré l'Observatoire « Littoral, limicoles et macrofaune benthique » en novembre 2008. Ce dispositif initié par le réseau des Réserves Naturelles Nationales de France met en œuvre un programme de surveillance continu, basé sur le dénombrement mensuel des limicoles côtiers sur les principaux sites estuariens et côtiers de la façade Manche-Atlantique-Méditerranée. Il a pour objectif de contribuer à un éclairage national sur la distribution spatiale et temporelle des stationnements, permettant notamment une meilleure définition du statut des espèces présentes et de préciser, au service des gestionnaires et des décideurs locaux, la variabilité saisonnière des enjeux de conservation.

2 - Distribution des espèces recensées

Outre leurs dimensions, ces sites fonctionnels présentent des différences notables sur le plan morphosédimentaire. Ces spécificités expliquent la présence/absence en proportions variables des espèces recensées, en lien avec les ressources que produisent chacun de ces milieux, et selon les besoins alimentaires de ces espèces qui peuvent varier sensiblement en fonction de la période.

2.1 - Données globales

La baie du Mont-Saint-Michel a accueilli de 58,7 % des effectifs recensés au cours du cycle 2020-2021 ; la baie des Veys 16,6 %, la côte sud des havres 10,6 % ; la côte est du Cotentin et le Val de Saire 6,5 % ; la baie d'Orne 4,6 % ; Chausey 1,5 % ; la côte nord des havres 1,5 % (déclin prononcé). Cependant, si l'on s'affranchi de la disparité des surfaces en jeu pour rendre compte de la richesse trophique et spécifique de ces 12 sites fonctionnels en travaillant sur les densités, le classement est bien différent comme nous pouvons le constater sur la figure 1, puisque dès lors la baie d'Orne occupe le 1^{er} rang, la baie des Veys le second rang, la baie du Mont-Saint-Michel le 3^{ème} rang, etc.

	Baie du Mont-Saint-Michel	Archipel de Chausey	Havre de la Sienne	Havres de Blainville-Geffosses	Havre de Lessey	Havre de Surville	Havre de Portbail	Havre de Barneville-Carteret	Val de Saire	Côte Est Cotentin	Baie des Veys	Baie d'Orne
Migration postnuptiale												
Nombre d'oiseaux	26682	765	4275	1222	1004	312	88	204	616	1627	6578	1470
Densité / 100ha	103	38	107	41	50	26	9	41	77	54	219	210
Hivernage												
Nombre d'oiseaux	48019	1359	4384	1575	1377	1024	572	207	1504	6517	19918	4961
Densité / 100ha	185	68	110	53	69	85	57	41	188	217	664	709
Migration pré-nuptiale												
Nombre d'oiseaux	29955	521	3330	448	1379	234	42	32	208	1120	3023	1706
Densité / 100ha	115	26	83	15	69	20	4	6	26	37	101	244
Part relative annuelle	58,7	1,5	6,7	1,8	2,1	0,9	0,4	0,2	1,3	5,2	16,6	4,6
Rang en termes de densité	3	8	5	10	7	9	12	11	6	4	2	1

Figure 1 : densité moyenne par site en 2020-2021

2.2 - Hivernage

Le territoire d'intervention de ce réseau (BDV et baie de Seine sous la responsabilité des conservateurs de ces RN) a accueilli 92,5 % des limicoles côtiers recensés en Normandie en janvier 2021 dans le cadre de l'enquête Wetlands International « Oiseaux d'eau », soit 89 906 oiseaux.

2.3 - Migration

La somme des effectifs maximum mensuels recensés au cours des deux mouvements migratoires est de 86 841 oiseaux (contre 88 773 en 2018-2019), 44 843 au cours de la migration postnuptiale, 41 998 lors de la migration pré-nuptiale.

Le recensement décadaire des 2/3 sud de la côte des havres, de la baie d'Orne, de la baie des Veys et de la côte est du Cotentin (partiellement) en période de migration (*fig. 2*), permet de préciser la chronologie du flux global et de l'estimer à 320 000 migrateurs au minimum pour l'ensemble de la Normandie en 2020-2021, 200 000 au retour et 120 000 à l'aller, si nous admettons que la part relative des oiseaux dénombrés en janvier dans le cadre de ce réseau est comparable à celle recensée au cours des phases de migration et que la durée des haltes migratoire est inférieure à dix jours.

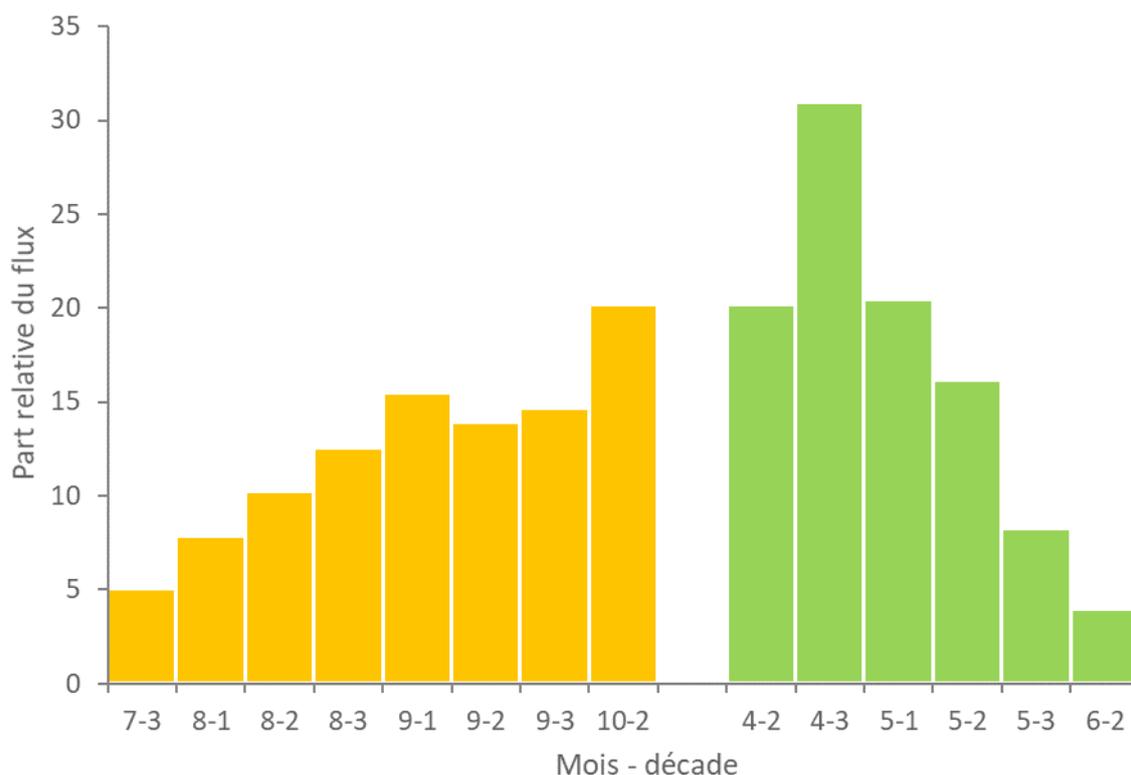
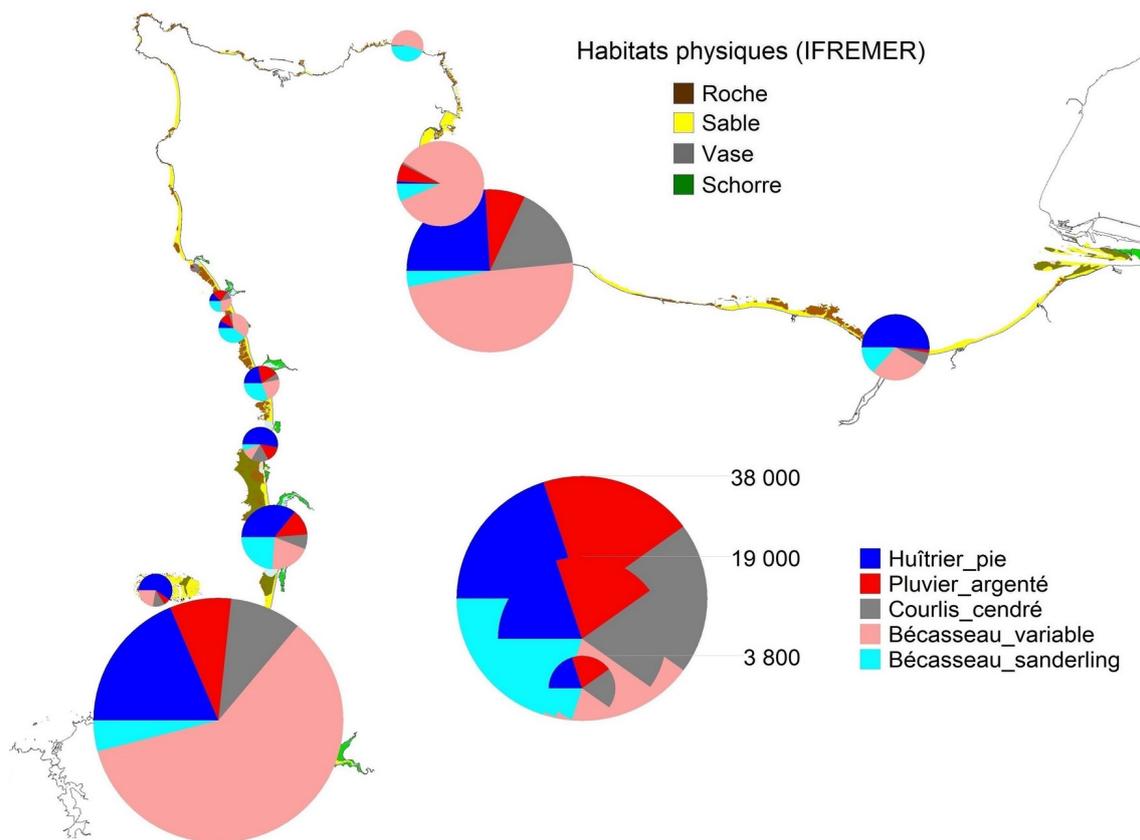
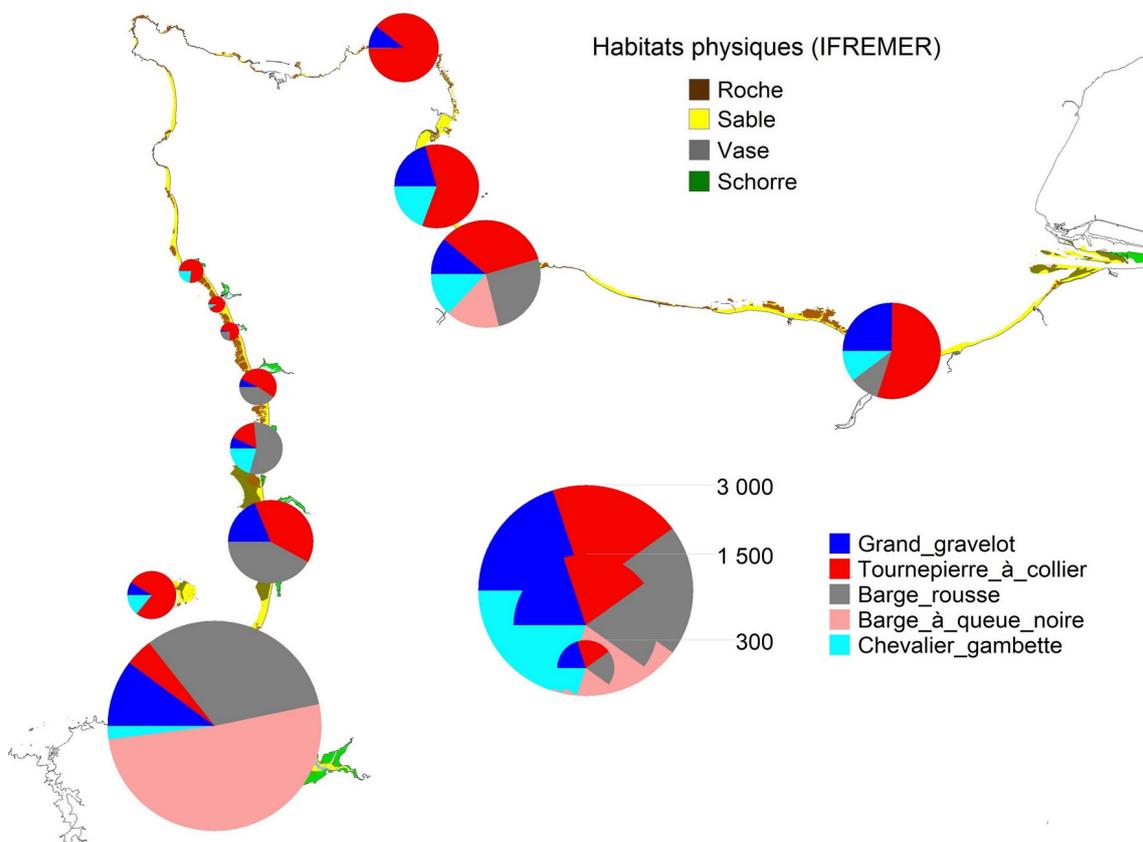


Figure 2 : part relative décadaire des effectifs en halte migratoire en 2020-2021

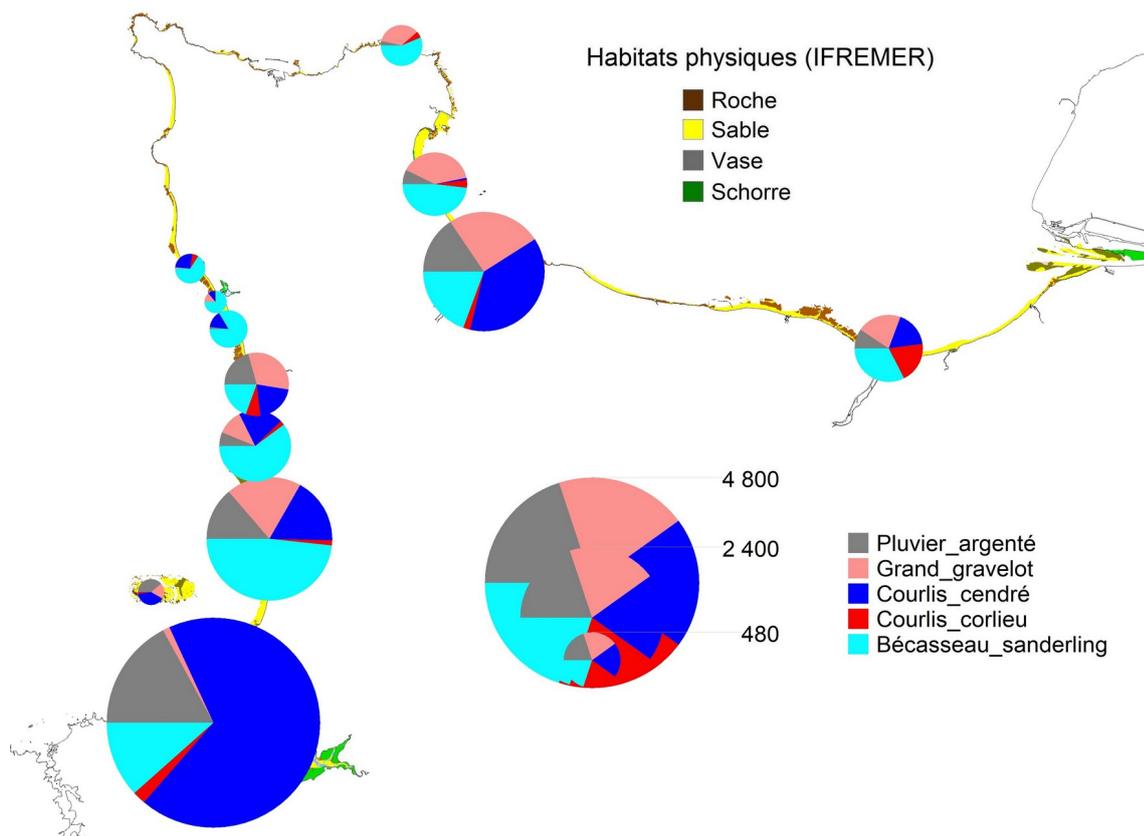
Le lecteur trouvera ci-dessous quatre cartes figurant la répartition quantitative des 10 principales espèces en hiver et 5 en période de migration, ainsi qu'un tableau sur la distribution spécifique relative à chaque période du cycle annuel pour chacun des 12 sites étudiés. Au nombre des commentaires que nous pourrions faire, on remarque que la côte ouest de la Manche joue un rôle plus déterminant en période de migration, comparativement à celui qu'elle joue en hiver.



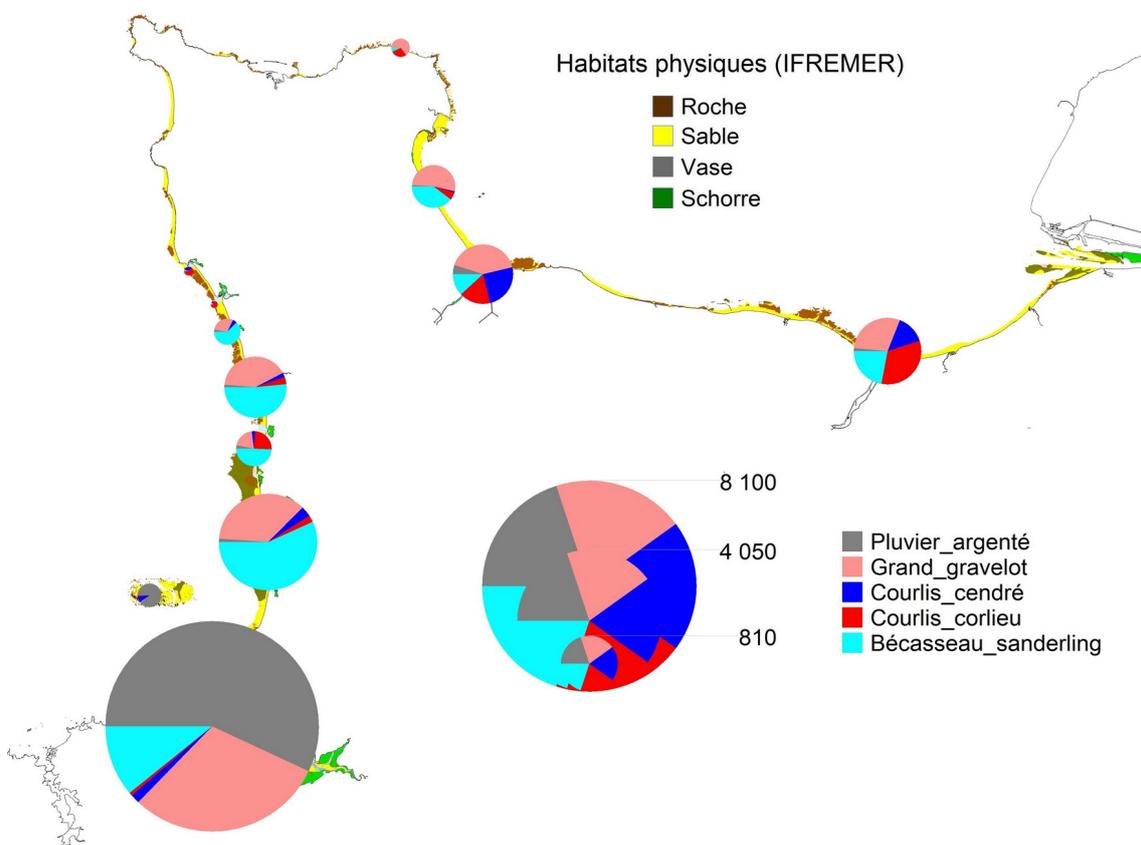
Carte 1 : Répartition des effectifs en hiver (2020-2021)



Carte 1 : Répartition des effectifs en hiver (2020-2021)



Carte 3 : Répartition des effectifs en migration postnuptiale (2020-2021)



Carte 4 : Répartition des effectifs en migration pré-nuptiale (2020-2021)

	Migration postnuptiale													Hivernage													Migration pré-nuptiale												
	Baie du Mont-Saint-Michel	Archipel de Chausey	Havre de la Sienne	Havres de Blainville-Geffosses	Havre de Lessay	Havre de Surville	Havre de Portbail	Havre de Barneville-Carteret	Val de Saire	Côte Est Cotentin	Baie des Veys	Baie d'Orne	Baie du Mont-Saint-Michel	Archipel de Chausey	Havre de la Sienne	Havres de Blainville-Geffosses	Havre de Lessay	Havre de Surville	Havre de Portbail	Havre de Barneville-Carteret	Val de Saire	Côte Est Cotentin	Baie des Veys	Baie d'Orne	Baie du Mont-Saint-Michel	Archipel de Chausey	Havre de la Sienne	Havres de Blainville-Geffosses	Havre de Lessay	Havre de Surville	Havre de Portbail	Havre de Barneville-Carteret	Val de Saire	Côte Est Cotentin	Baie des Veys	Baie d'Orne			
Huître-pie	8	8	30	6	4	1	0	0	0	1	42	1	42	4	8	4	2	0	0	0	0	0	27	12	44	6	20	0	0	0	0	0	0	0	0	2	23	5	
Pluvier argenté	48	3	15	3	8	0	0	0	1	3	16	4	49	1	8	3	4	2	2	0	0	7	24	1	94	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	
Grand gravelot	3	2	22	5	12	0	1	0	6	15	27	9	33	2	12	2	1	0	0	0	5	13	11	21	51	0	16	1	8	1	0	0	2	6	8	7			
Petit Gravelot	38	0	0	0	0	0	0	13	25	0	25	0													0	0	0	0	0	0	0	0	27	20	47	7			
Gravelot à collier interrompu	10	0	11	9	0	0	0	0	1	34	1	36	19	0	26	0	0	6	0	0	0	6	11	32	4	0	18	18	8	4	4	0	5	20	3	16			
Tournepier à collier	0	9	8	6	7	0	0	2	19	35	10	4	6	8	10	2	3	1	1	2	17	16	14	19	4	41	4	0	0	0	0	0	0	50	1	1			
Courlis cendré	68	1	7	3	3	1	0	1	0	0	14	2	45	2	4	3	1	0	1	2	0	1	40	3	18	2	12	2	3	2	0	2	0	1	34	24			
Courlis corlieu	24	1	6	4	11	0	0	3	3	6	8	33	0	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	6	10	4	0	3	2	4	4	18	44			
Barge à queue noire	77	0	6	0	0	0	0	0	0	0	17	0	91	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	0	98	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0			
Barge rousse	7	0	37	1	11	0	0	0	1	2	37	3	55	0	14	8	3	1	0	0	0	0	14	4	19	1	39	4	25	0	0	0	2	0	2	8			
Chevalier arlequin													42	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	50	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100			
Chevalier gambette	4	15	2	0	0	0	0	0	7	0	9	62	13	7	0	11	0	0	1	3	0	24	25	16	4	2	1	0	3	0	1	0	3	2	19	66			
Chevalier aboyeur	0	41	9	0	0	0	0	0	0	9	27	14	13	88	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	3	0	0	0	0	1	0	17	78			
Chevalier culblanc	26	0	7	4	7	0	0	0	7	33	7	7	50	0	30	0	10	0	0	0	0	0	0	10	0	0	50	50	0	0	0	0	0	0	0	0			
Chevalier sylvain	0	0	0	0	0	0	0	0	100	0	0	0													0	0	0	50	0	0	0	0	0	0	0	50			
Chevalier guignette	21	0	37	4	0	0	1	0	5	1	5	25	20	0	10	0	0	0	0	0	10	10	10	30	30	0	0	0	0	0	5	0	15	5	10	35			
Bécasseau maubèche	3	0	5	0	0	0	0	0	1	3	82	7	95	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	3	1	27	5	0	22	0	0	0	0	0	36	8			
Bécasseau minute	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50	50	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33	67			
Bécasseau violet													0	5	0	0	0	0	0	0	46	49	0	0															
Bécasseau variable	89	0	1	0	0	0	0	0	0	2	7	1	56	1	2	0	1	1	0	0	1	12	22	3	88	0	2	0	1	0	0	0	0	1	7	0			
Bécasseau cocorli	5	0	10	0	0	0	0	0	10	0	40	35													0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	0			
Bécasseau sanderling	16	0	26	13	3	6	2	3	4	9	10	6	28	0	17	1	7	7	3	0	9	7	11	10	26	0	35	5	14	4	0	0	0	6	3	7			
Combattant varié	0	0	0	0	0	0	0	0	22	0	78	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	73	27			
Échasse blanche	0	0	0	0	0	0	0	0	84	0	16	0													79	0	0	3	0	0	0	0	3	0	11	4			
Avocette à nuque noire	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	73	13	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	48	39	14	0	0	0	0	0	0	0	1	0	9	76			

Tableau 1 : part relative des sites étudiés pour chaque espèce selon la période (2020-2021)

Les adhérents souhaitant rejoindre ce réseau sont plus que bienvenus et en particulier sur la côte nord des havres de la Manche, car votre contribution est indispensable pour pérenniser cet observatoire. Merci de me contacter à l'adresse suivante : bruno-chevalier@neuf.fr ou au 02 33 50 01 93.

Remerciements : Ce bilan est le produit du travail mené sur le terrain par nos collègues de la RN de Beauguillot, du SyMEL et de l'ONCFS 14 & 50, du PNR des marais du Cotentin et du Bessin en ce qui concerne la baie des Veys ; en baie du Mont-Saint-Michel le réseau compte une vingtaine d'observateurs, il est animé par Fabrice Cochard pour le GONm et Régis Morel pour Bretagne-Vivante ; à Chausey, Fabrice Gallien procède d'octobre à février avec les nombreux adhérents qui participent aux stages des adhérents du GONm ; Jean Pierre Marie coordonne ce suivi avec l'aide de Alyssia Duchesney, Andréa Petiton, Cédric Ballagny, Eric Robbe, Gérard Deloison,, Jacques Girard, James Jean Baptiste, Jean Pierre Clave, Jean Pierre Moulin, Martial Tancoigne, Olivier Zucchet, Robin Runddle, Sébastien Bernede, Sophie Poncet ; Régis Purene et la RN de Beauguillot ont ce même rôle pour la côte est du Cotentin auprès de Jocelyn Desmares et Alain Barrier ; Bruno Chevalier, Gérard Debout, Denis Le Maréchal et Quentin Lesouef interviennent sur la côte ouest du Cotentin.

Bruno Chevalier